



Année A, 23e dimanche du temps ordinaire

Rassemblons-nous

✚ Donnons-nous quelques nouvelles.

✚ *Prions ensemble* : Seigneur Jésus, tu as dit que lorsque deux ou trois seraient réunis en ton nom, tu serais au milieu d'eux. Regarde-nous. C'est en ton nom que nous sommes rassemblés pour nous parler de notre vie à la lumière de ton Evangile. Aide-nous à nous écouter et à nous entraider à relever le défi de vivre toujours plus à ta manière. Amen.

Parlons-nous de notre vie

✚ *Lisons des faits vécus*

- Aubert appartient à une famille qui, jusqu'à l'année dernière, était très unie. A cause de son épouse qui est entrée en conflit avec une de ses soeurs, Aubert ne communique plus avec sa soeur et son beau-frère. Il s'absente même des rassemblements familiaux. Sa soeur a bien tenté de lui parler et d'amorcer une réconciliation. Elle n'a pas réussi. Elle demande donc à son frère aîné de parler à Aubert et de faire en sorte que tout redevienne comme avant.
- Florence demande à sa mère de l'inscrire à un cours de danse folklorique. Devant l'hésitation de sa mère à accéder à sa demande, elle gagne son frère et sa soeur à l'appuyer. Quelle joie pour les trois adolescents quand la mère acquiesce à la demande de Florence!

✚ *Réfléchissons ensemble*

- Que pensons-nous de ce qui se passe dans la famille d'Aubert?
- Si nous étions Aubert, comment réagirions-nous au fait que sa soeur et son frère se liguent pour lui demander de participer aux activités de la famille?

- Connaissons-nous des situations où une personne a été remise en question par une autre? puis, par plusieurs autres? Que s'est-il passé?
- Pourquoi la mère de Florence peut-elle avoir hésité à acquiescer au désir de sa fille? Pourquoi a-t-elle pu accepter d'y répondre devant l'insistance des trois adolescents?
- Avons-nous déjà été les témoins de l'influence que peut exercer un groupe sur une prise de décision? Comment réagissons-nous à cela?

Laissons-nous rejoindre par l'Evangile

È *Lisons Matthieu 18,15-20*

È *Dialoguons entre nous*

- Qu'est-ce qui, dans cette page d'évangile, rejoint les faits dont nous avons parlé précédemment?
- Les chrétiennes et les chrétiens doivent vivre la communion au Seigneur et entre eux. Pourquoi l'évangile de Matthieu suggère-t-il de rencontrer personnellement un membre de la communauté qui en briserait l'unité, la communion? (Verset 15)
- Pourquoi cet évangile propose-t-il ensuite de rencontrer à plusieurs ce membre qui brise la communion fraternelle? Pourquoi va-t-il jusqu'à indiquer que la communauté doive l'interpeller? (Versets 16 et 17)
- Le verset 18 de cet évangile nous montre que la communauté des disciples de Jésus est un lieu de pardon et de réconciliation. Comment cela est-il visible dans notre propre communauté?
- Notre expérience de vie communautaire dans notre petit groupe de partage, dans un autre groupe, dans notre communauté chrétienne nous permet-elle de reconnaître que le Christ est présent au milieu de nous?

Entendons l'appel de l'Evangile

- Dans un moment de silence, réfléchissons personnellement à l'appel que cette page d'évangile nous fait entendre. Demandons-nous : "Est-ce que j'ai à me laisser interpeller dans ma façon de participer à l'unité de ma communauté chrétienne? Est-ce qu'il m'est demandé d'interpeller quelqu'un : mon conjoint ou ma conjointe? mes enfants? un ami? une voisine? Comment vais-je le faire?"
- Après avoir réfléchi personnellement, demandons-nous si, comme groupe, nous avons à nous questionner sur la façon dont nous vivons la communion fraternelle. Que pouvons-nous faire pour nous respecter davantage les uns les autres? Sommes-nous assez discrets les uns par rapport aux autres? Pouvons-nous compter les uns sur les autres quand nous entreprenons de réaliser un projet?

Prions ensemble

1. *Seigneur Jésus, c'est difficile de reconnaître que nous brisons parfois l'unité de la communauté.*

R. *Garde-nous dans la communion avec toi, Seigneur.*

2. *Seigneur Jésus, c'est difficile d'interpeller les autres qui brisent l'unité de la communauté puisque nous sommes-nous-mêmes pécheurs.*

R. *Garde-nous dans la communion avec toi, Seigneur.*

3. *Seigneur Jésus, c'est difficile de nous rassembler pour agir en ton nom, à ta manière.*

R. *Garde-nous dans la communion avec toi, Seigneur.*

(Chaque personne est invitée à formuler une intention de prière)

«Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche» est une réédition de fiches originales publiées par le Service pastoral aux communautés chrétiennes. Rédaction : Denise Lamarche, C.N.D., et Jérôme Longtin, prêtre. Approuvé par Mgr Bernard Hubert, évêque. ISBN 29802665-1-5 © 1992 (édition originale).

Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 740, boul. Ste-Foy, C.P. 40, Longueuil, Qc J4K 4X8.

Téléphone : 450-679-1100 • 514-990-9412 • 1-888-812-1508 -- Télécopieur : 450-679-1102

Courriel : servmiss@diocese-st-jean-longueuil.org

La vie de la communauté

Tout le chapitre 18 de l'évangile de Matthieu traite des conditions nécessaires à la vie d'une communauté chrétienne. Matthieu y a regroupé des paroles de Jésus en réponses aux questions qui se posaient dans les communautés auxquelles il destinait son évangile; par exemple: Quelqu'un est-il plus grand dans la communauté? Quoi faire en cas de scandale? Quelle attitude prendre envers ceux qui s'éloignent de la communauté? Le passage retenu ici concerne deux situations précises: le cas de quelqu'un coupable d'un péché public (versets 15-18), et les conditions de la prière communautaire (versets 19-20).

La discipline pénitentielle dans la communauté de Matthieu

Le cas envisagé est nettement celui d'une faute commise contre Dieu ou contre la discipline de la communauté. Il ne s'agit pas ici d'offenses personnelles; ce cas sera envisagé plus loin aux versets 21-22.

La pratique chrétienne s'inspire de celle en vigueur dans le milieu juif: en Lévitique 19,17, il est prescrit de réprimander son prochain, si celui-ci est coupable de quelque faute; s'abstenir, en pareil cas, serait se faire complice du mal commis. Cette intervention doit se faire sans haine ni rancune mais, au contraire, dans l'amour (Lévitique 19,18).

Si cette intervention se révèle infructueuse, Matthieu propose une nouvelle démarche -non prévue dans la Loi juive mais connue chez les Esséniens de Qumran-, l'intervention de deux ou trois témoins. Ce n'est qu'après l'échec de cette deuxième tentative qu'on doit porter l'affaire à la connaissance de l'ensemble de la communauté, appelée ici l'Eglise par Matthieu. Si le pécheur refuse de se soumettre au jugement de la communauté, celle-ci doit se résigner à une rupture avec le pécheur invétéré. Matthieu ne donne pas d'exemple de ce qui pourrait justifier cette mesure extrême, mais il est clair qu'il doit s'agir d'un cas grave, mettant en cause l'intégrité de la communauté. L'accent porte, d'une part, sur la responsabilité de chaque membre de la communauté à l'égard des autres et, d'autre part, sur le souci de donner au pécheur toutes les chances possibles de se reprendre.

L'autorité de la communauté

L'exercice de cette responsabilité par l'assemblée (Eglise) devait forcément soulever le problème de l'autorité de celle-ci. Il est important que soit rappelé le lien qui unit l'Eglise de la terre à son chef au ciel. L'Eglise, durant son attente du retour du Seigneur, exerce l'autorité en son nom et les causes jugées sur la terre sont considérées aussi comme jugées au ciel. Jésus, entré dans la gloire du Père où il exerce sa souveraineté (cf. Matthieu 28,18), ratifie les décisions prises par ses disciples. Le texte du verset 18 ne traite pas des modalités selon lesquelles cette autorité doit être exercée par l'Eglise. Selon les besoins et les circonstances, les conditions d'exercice de ce ministère pourront être adaptées.

La communauté en prière

Le développement qui suit, sur la prière faite en commun (versets 19-20), semble n'avoir aucun lien avec ce qui précède. Ne pourrait-on pas y voir l'antidote suggéré par Matthieu pour faire face aux difficultés évoquées aux versets précédents? La prière commune n'est-elle pas la meilleure garantie de l'unité de la communauté? Et la présence du Seigneur, au milieu des disciples assemblés en son nom, n'est-elle pas la référence ultime qui doit guider tout exercice de l'autorité?

Les défis de la communauté de Matthieu qui transparaissent à travers ces lignes peuvent éclairer la pratique de l'Eglise d'aujourd'hui: souci de l'intégrité de la foi; préoccupation de l'unité et de la réconciliation, place fondamentale de la prière communautaire comme lieu de la présence du ressuscité au milieu des siens.